

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0051205

Optique 188087 Autres

Maladie Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1291 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : FADOUA AYAD 1AT.60

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 066.1144.46.1 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr AMMOR Hounayda
Angle Bd. Ain Taoufik
Rue Ain Yefren - CASA
Tél : 022.47.37.11

Date de consultation : 10.10.23

Nom et prénom du malade : SELENT Age : 5

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : Rhumato

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 10/10/2023 Le : 10/10/2023

Signature de l'adhérent(e) : SELENT



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Recouvrement des Actes
10.10.23	C	0.1	= 300	Dr AMMO Angle Bd Aïn Sefra Rue Aïn Tafraou Tél. 022 47 37 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LAHJAJMA Nadia ZEMMAMA Avenue du Phare Résidence Taghazout Casablanca. Tél.: 06 22 20 28 62	10.10.23	189,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
G	35533411	11433553
B		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Hounayda AMMOR

Médecin généraliste

diplômée de l'Université de Limoges

Ancienne interne des hôpitaux de France

Acupuncture - acupression

diplôme national de médecine Traditionnelle chinoise

(confédération française)

Therapies psycho corporelles

الدكتورة هنية عمور

الطب العام

خريجة كلية لموج

الوخز بالإبر

والضغط الإبرى

المعالجة النفسية البدنية



10.10.23

Sewaj Ramia

63,10

1) Relaxation

Acq le 20/10/23



52,80

2) Rebutum
application x 2/j



73,90

3)

New flex
half
avant & si besoin
sport.

189,80

PHARMACIE AHJAJMA
Nadia ZEMMAMA
Avenue de Phare résidence Taghazout
Casablanca - Tél.: 05 22 20 28 67

Dr AMMOR Hounayda
Angle Bd Ain Taoujitate
Rue Ain Yefren - CASA
Tél : 022.47.37.11

LOT: 981
PER: OCT 2022
PPV: 52 DH 80

RELAXOL 500MG/2MO
CP B20

P.P.V.

三三三三



6" 118000"060833

INSTANT COOLING GEL

With natural, cooling, essential plant oils. With practical roller application, without hand contact. Contains no parabens.



newflex

COOLS & RELAXES

New Care AG, CH-4452 Itingen
EU Office: Kreillerstr. 65, 81673 Muenchen / Germany



7-64012



02/2

ISSP-FRAN

82.00 DH

83.90 DH

03/17

WED 05/17